

La scolarité de Tony à nouveau chamboulée

Tony Bazin, depuis quelques jours, ne bénéficie plus que de neuf heures de soutien, alors qu'il devrait en avoir le double. Un nouveau rebondissement dans la vie scolaire de l'élève de CM1, qui est privé de l'une de ses Accompagnantes d'élèves en situation de handicap (AESH) et qui le déstabilise et le pénalise. « **Nous voilà à nouveau dans la difficulté à la suite d'une décision prise sans aucune consultation et appliquée du jour au lendemain, explique sa mère. Depuis la semaine dernière, Tony est passé de dix-huit à neuf heures d'accompagnement. Une fois de plus, nous retombons dans la lutte pour permettre à notre fils de suivre une scolarité adaptée à sa situation et dont il est normalement bénéficiaire. L'organisation de sa scolarité semblait pourtant enfin stabilisée depuis la mi-novembre. »**

La mère de Tony est d'autant plus en colère que, depuis la mi-novembre, les services de l'école inclusive, qui dépendent de l'Éducation nationale, en charge du dossier de l'élève, s'étaient engagés, par écrit, en garantissant la présence de sa seconde accompagnante, qui se partageait la moitié des dix-huit heures jusqu'à la fin de cette année scolaire. « **Nous venons de déposer un recours en référé auprès du tribunal administratif de Caen pour dénoncer la rupture de l'engagement de l'Éducation nationale et faire en sorte que la situation de Tony évolue favorablement et au plus vite ».**



Tony, 9 ans et demi, est à nouveau confronté à une décision qui le prive d'une partie de ses heures d'accompagnement scolaire. Ouest-France